L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 1er MARS 1890.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

A partir du 17 octobre 1889, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain partant de la gare des Champs-Elysées:
MARDI, à l'arrivée du train de 3 P. M.
JEUDI, à l'arrivée du train de 3 P. M.
SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 P. M.

De retour il quittera Madisonville:
LUNDI, à 5 A. M.
MERCREDI, à 6 A. M.
VENDREDI, à 6 A. M.

EXCURSIONS:
Tous les DIMANCHES, à l'arrivée du train de 8 A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.
W. G. COYLE & CIE, Agent. No. 47 rue Carondelet.
14 avril—

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, tous les samedis.
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 1er mars
LA NORMANDIE, Collier, samedi, 8 mars
LA BRETAGNE, de Jousselin, samedi, 15 mars

Prix du passage pour le Havre.
Vin compris dans toutes les classes.
Première cabine ... $80 et $100 et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe ... $60
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Billets aller et retour, à prix réduits.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART, Agent principal à la Nlle-Orléans, 61 Carondelet.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant Samedi, 1er mars, à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants:
KNICKERBOCKER. HUDSON.
LOUISIANA. NEW ORLEANS.
Le steamer
KNICKERBOCKER, Capt. Kemble,
[illegible] de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine ... $40
Entrepont ... 20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO., Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route,

que la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.
Temps, 26 heures.

La route la plus rapide, la ligne la plus courte, via Chattanooga, pour aller aux Carolines et la Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.
La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo, les Chutes du Niagara et le Canada, New York, Boston, les Monts Adirondacks et White, et tous les points dans le Nord et dans l'Est.
Comparez notre itinéraire avec celui des autres lignes.

	No 2, Fast Line.	No 6, Limited
Part de la N. Orléans	8.45 a.m.	5.00 p.m.
Arrive à Meridian	3:00 p.m.	10:40 p.m.
Arrive à Akron	6:12 p.m.	1:10 a.m.
Arrive à Birmingham	9.00 p.m.	3.50 a.m.
Arrive à Attalla	11.06 p.m.	5.49 a.m.
Arrive à Chattanooga	2.00 a.m.	8.40 a.m.
Arrive à Burgin	10.55 a.m.	4.05 p.m.
Arrive à Lexington	12.05 p.m.	5.00 p.m.
Arrive à Cincinnati	3.30 p.m.	7.30 p.m.

Bureau des tickets à la N. O., 24 St-Charles.
J. M. KNIGHT, Ticket Agent.
D. G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati. R. H. GARRATT, Div. Pass. Agent, New Orleans.
J. J. O'DONNELL, Pass. Agt.
24 mars—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.
Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. & S. Co.

Départ de la N-Orléans		Arrivée à la N-Orléans	
Pacific Express, daily	7:15 am	Atlantic Express, daily	8:10 pm
San Antonio Express, daily	7:20 pm	New Orleans Express, daily	8:05 am

Chars-dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer du centre. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau [illegible] Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
[illegible] SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.

J. J. PAQUETTE,

49 Chartres et succursale 196 rue du Camp, à deux portes de la rue Poydras.

Je viens de recevoir un wagon plein par chemin de fer du "Adam & Westlake Company Monarch Vapor Stove," que je garantis comme le meilleur qui se trouve sur le marché. Ce poêle se vend aussi bon marché que les articles inférieurs. Venez le voir avant d'acheter ailleurs; vous n'en vendrez pas d'autre.
La meilleure gazoline et les premières qualités de toutes les autres huiles livrées aux plus bas prix.
Aussi—Lampes à huile avec les derniers perfectionnements et installations.
Porteur de la patente et fabricant des meilleures machines à gaz portatives et à conduite souterraine, pour les faubourgs et la campagne. Satisfaction garantie. Tous les soins donnés aux réparations. Téléphone 793. 2 fév—1m dim

AVIS.

Jusqu'au 1er mars 1890, je continuerai à donner un portrait crayon 14x17 bien fini avec chaque douzaine de photographies de première qualité à $3.25.
Procurez vous des billets des solliciteurs de l'établissement ou au Studio,
183 rue du Canal
—ET—
21 rue Hôpital.
EUG. SIMON.

ASSURANCES.

Vingtième Etat Annuel —DE— L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1889:

Primes reçues:
Sur risques de feu ... $251,065 98
Sur risques de marine ... 2,702 10
Sur risques de rivière ... 3,974 97
$257,743 05
A ajouter, primes non acquises de 1888 ... 60,716 00
Primes totales ... $318,459 05
A ajouter, intérêts et profits et pertes ... 15,041 32
Revenus ... $333,500 37
A déduire, pertes payées:
Sur risques de feu ... $89,072 36
Sur risques de marine ... 1,010 08
Sur risques de rivière ... 602 83
Total des pertes payées ... $90,685 27
Retour de primes et cancellations ... 25,822 60
Commissions ... 39,121 12
Réassurances ... 22,398 18
Taxes et Licences ... 2,947 15
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc ... 30,719 47
Déboursés ... $212,693 79
$120,806 58
A déduire:
Primes non acquises ... $60,554 00
Pertes ajustées et non ajustées ... 30,000 00 ... $90 554 00
Bénéfice net ... $30,252 58

ACTIF.
Argent en caisse ... $66,133 12
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi ... 15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats ... 10,011 16
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0 @ 127 ... 12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans @ 110 ... 133,100 00
$64,560 Bons à Primes de la Nlle-Orléans @ 148 ... 95,548 80
$25,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0 @ 95 1/2 ... 23,875 00
Primes en voie de recouvrement ... 12,198 55
Prêts sur hypothèque ... 24,394 34
Effets à recevoir et billets à recevoir pour primes ... 6,002 09
Actions ... 4,465 36
Meubles et installations de bureaux ... 2,500 00
$405,918 34

PASSIF.
Capital ... $300 000 00
Dividendes non réclamés ... 1,350 30
Réserve pour primes non-acquises ... 60,554 00
Réserve pour pertes ajustées et non-ajustées ... 30,000 00
Intérêt sur capital dû en janvier 1890 ... 9,000 00
$400,904 30

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX, Président.
Assermenté et signé devant moi, ce 11 janvier 1890.
GEORGE C. ANDRY, Notaire.

A une assemblée de la Direction tenue ce jour il a été résolu de payer sur demande un dividende d'intérêt de TROIS POUR CENT, (3 0/0) pour le second semestre de 1889 faisant SIX POUR CENT pour l'année, sur le capital de l'Association.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1890.
12 janv—1m

OFFICIEL.

Exposé annuel du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1887.
DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF, Etat de la Louisiane.

CONFORMEMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 avril 1880 nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Acte précité et qui sont émis conformément à l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant établi dans les livres de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct:

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, quatre cent soixante-huit mille six cent vingt-neuf piastres, 75 cents ... 468,629 75
Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes Publics pendant l'année se terminant le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents ... 198,629 75
Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1887, deux cent soixante-dix mille dollars ... 270,000 00
Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé enregistré au bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, dix mille six cent six dollars, 87 cents ... 10,606 87
Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes Publics pendant l'année échue le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents ... 198,629 75
Montant total des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat pendant l'année échue le 31 décembre 1887, deux cent neuf mille deux cent trente-six dollars, 62 cents ... 209,236 62
Montant judiciaire des timbres rendus par le Trésorier d'Etat, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, quatre-vingt mille six cent soixante-cinq dollars ... 80,665 00
Balance des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1887, cent vingt-huit mille cinq cent soixante-onze dollars, et 62 cents ... 128,512 67
Montant des warrants émis par l'Auditeur des Comptes Publics contre le fonds des Dépenses judiciaires, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, en paiement des réclamations suivantes, savoir:
Pour fournitures de bureaux distribués aux différents officiers de la paroisse d'Orléans, y ayant également droit en vertu de la loi No 312 de 1880, trois mille cent quatre-vingt-quinze dollars, et 9 cts ... 3,195 09
Pour salaires et rémunérations dus aux différents officiers et employés de la paroisse d'Orléans, salaires tirés du dit fonds, cent mille deux cent quarante-un dollars, et 68 cents ... 100,241 68
Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er janvier 1887 au 31 décembre 1887 inclusivement, cent trois mille quatre cent trente-six dollars, et 77 cents ... 103,436 77

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce [illegible] jour de janvier A. D., 1888.
[L. S.]
S. D. McENERY, Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.

ASSURANCES.

Vingt-troisième Etat Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania De la Nouvelle-Orléans

CONFORMEMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1889:

Primes sur incendies ... $197,741 69
Primes maritimes ... 2,889 10
Primes des rivières ... 1,577 07
$202,207 86
A ajouter: Primes non expirées de 1888 ... 44,609 49 ... $246,817 35
A ajouter: intérêt, profits et pertes ... $26 223 05
Moins salaires et dépenses générales ... 14,199 43 ... 12,023 62
Fonds de surplus de 1888 ... 24,476 05
Total ... $283,317 02
Pertes payées—
Sur risques de feu ... $93,148 63
Sur risques maritimes ... 2,086 45
Sur risques de rivières ... 1,619 99
$96,855 07
Réassurances ... 38,145 53
Primes remises et commissions ... 49,561 79
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions ... 6,389 93 ... 185,952 32
Profits bruts ... $97,364 70
Réservé pour primes non expirées ... $41,180 13
Pertes non payées ... 11,708 52
Dividende No 23 payé en juillet 1889 ... 10,000 00
Dividende No 24 déclaré en janvier 1890 ... 10,000 00
Fonds de surplus, 1889 ... 24,476 05 ... 97,364 70

ACTIF
Billets pour primes ... $369 89
Primes en voie de collection ... 41,662 89
Prêts sur nantissement (dépôt de titres) ... 33,625 00
Prêts sur hypothèque ... 6,175 00
Bons des Etats-Unis, bons d'Etat, consolidés de ville et bons à primes ... 65,080 00
Stocks de banques, d'assurances et autres ... 38,928 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co ... 5,000 00
Propriétés foncières ... 66,814 84
Meubles de bureau et accessoires ... 4,873 14
Argent comptant et en banque ... 24,835 44
$287,364 70

PASSIF.
Capital actions ... $200,000 00
Réservé pour primes non expirées ... 41,180 13
Réservé pour pertes non payées sur incendie ... 11,708 52
Réservé pour dividende 5 pour cent, janvier 1890 ... 10,000 00
Réservé pour fonds de surplus, 1889 ... 24,476 05
$287,364 70

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi, ce 10me jour de janvier 1890.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 9 du courant, a déclaré un second dividende semestriel de CINQ POUR CENT, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1889, payable sur demande.

DIRECTEURS.
H. ZUBERBIER, P. W. DIELMANN,
J. J. WECKERLING, JOHN THORN,
J. HASSINGER, J. B. MEYERS,
LOUIS GRUNEWALD, A. G. RICKS,
FRANK VATTER, GEO. LIEDERLICH,
HERM. CURTIUS, FRANK J. LEVIS,
J. E. MERILH, JOHN G. MOLL,
J. J. LANGLES.
12 jan—1m

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-CINQUIEME ETAT DE SITUATION ANNUELLE

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte
Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1889, y compris les primes non acquises de l'année précédente:
Sur risques d'incendie ... $158,886 75
Sur risques maritimes ... 3,042 06
Sur risques de rivières ... 6,628 62
Total des primes ... $168,557 43
Moins,—Primes non acquises ... 49,693
Primes nettes acquises au 31 mai 1889 ... $118,864 43
Pertes payées:
Sur risques de feu ... 40,842 82
Sur risques maritimes ... 1,507 33
Sur risques de rivières ... 2,847 38
Taxes et dépenses, moins intérêts ... 22,707 36
Réassurances et primes rendues ... 13,840 40 ... 81,745 29
Profits ... $37,119 14
La Compagnie possède l'actif suivant:
Propriétés foncières ... $231,632 39
Actions de banques et de chemins de fer ... 30,442 55
Billets garantis par hypothèques et dépôt de titres ... 77,545 62
Billets recevables ... 51,434 76
Primes en cours de collection ... 18,128 82
Certificats 6 0/0 de ville ... 26,307 50
Billets hypothécaires ou par jugement ... 4,335 00
Argent comptant ... 19,008 46 ... $458,735 11

L'exposé ci-dessus est une copie juste vraie et correcte des livres de la compagnie.
Signé P. FOURCHY, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. Ville de la Nouvelle Orléans.
Fait sous serment pardevant moi, ce 29me jour de juin 1889.
Signé, JAS. FAHEY, Notaire

DIRECTEURS.
S. A. Chaffraix, Jos. A. Shakspeare,
M. W. Smith, W. H. Bofinger,
Paul Capdevielle, Alden McLellan,
Aristide Hopkins, John B Lallande,
Paul Fourchy, D. Faye

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans.
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

CHARTE.

Etats-Unis d'Amérique.
Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

PARDEVANT MOI, ANTOINE DORIOCOURT, notaire, dûment commissionné et qualifié pour la dite paroisse d'Orléans, et en présence des témoins ci-après mentionnés.
Ont comparu personnellement MM. Numa Landry, A. H. Sieward, Arthur Hart et Richard Frotscher, de cette ville, agissant pour eux-mêmes et pour les parties qu'ils représentent, en vertu de la procuration ci annexée, et les autres parties dont les noms figurent ci-dessous.
Lesquels déclarent que, s'autorisant des dispositions de la loi contenue dans les Statuts Révisés et de la Constitution de cet Etat relative à l'organisation et à la mise en opération de banques et corporations, ils ont convenu (et ils s'y engagent) par les présentes, ainsi que leurs héritiers, leurs fondés de pouvoir et ceux qu'ils représentent, d'établir et de créer une banque pour les fins ci-après exprimées et en vertu des stipulations, règlements et obligations indiqués plus bas.

ARTICLE I.
Le nom d'incorporation de cette Association est celui de
The People's Bank of New-Orleans.

ARTICLE II.
Cette corporation est établie pour une période de vingt ans à partir de la date de cet acte.

ARTICLE III.
L'objet de cette corporation est de faire des affaires de banque dans tous ses détails, en escomptant des billets et autres obligations, en recevant et remboursant des dépôts d'argent, en achetant du numéraire d'or et d'argent, ainsi que des lettres de change, en prêtant de l'argent contre gages mobiliers et immobiliers, et en général en exécutant toute espèce de transactions financières, du domaine de la banque, et en exerçant tels pouvoirs qui sont maintenant ou qui pourront être plus tard déclarés par la loi comme inhérents à la mise en opération d'une banque.

ARTICLE IV.
Cette banque aura son domicile légal et son siège d'affaires dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane.

ARTICLE V.
Le capital de cette banque est fixé à la somme de trois cent mille dollars, divisé en six mille actions de cinquante dollars chacune. Lesdites actions seront émises et payées comme suit:
Il est entendu que cette banque achètera pour le prix et la somme de trois cent mille dollars tout l'actif (propriétés, affaires et clientèle) de la banque actuelle connue sous le nom de People's Bank of New Orleans, incorporée par acte passé devant ledit A. D. Doriocourt, notaire, et daté du 1er décembre 1869. Ledit actif (propriétés, affaires et clientèle) sera soldé par l'émission en de tels actionnaires de la People's Bank actuellement existante qui voudront faire partie de la présente corporation, d'une action du capital de la nouvelle banque pour chaque action de l'ancienne banque dont ils seront porteurs. Et si des actionnaires quelconques de la dite People's Bank actuellement existante ne désirent pas faire partie de la nouvelle corporation, il sera émis, pour régler avec eux, aux liquidateurs de ladite banque, une action du capital de la nouvelle banque pour chaque action du capital de l'ancienne banque, détenue par lesdits actionnaires sortants. Les actions ainsi émises aux liquidateurs seront affectées au paiement intégral des actions desdits actionnaires sortants.

ARTICLE VI.
Cette corporation [illegible] dès qu'il aura été souscrit [illegible] des actions du fonds-capital [illegible] rent été prises.

ARTICLE VII.
L'emblème et le sceau de cette corporation [illegible] rout représentés par un dessin de la cathédrale St-Louis, de la ville.

ARTICLE VIII.
Le fonds-capital de cette banque pourra à l'avenir être accru et porté à tout chiffre n'excédant pas un million de dollars représenté par des actions de cinquante dollars chacune. Lorsque cette augmentation du capital aura été dûment autorisée, conformément aux lois de cet Etat il sera donné avis durant soixante jours, dans au moins deux journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans, que telle autorisation a été octroyée; et pendant que se publiera cet avis, les actionnaires auront le privilège de souscrire à des actions additionnelles en proportion des actions qu'ils auront en leurs noms. Les actions non réclamées par eux à l'expiration de ce délai de soixante jours pourront être vendues par le conseil de direction à leur valeur au pair, pas au-dessous.

ARTICLE IX.
Tous les pouvoirs de cette corporation seront donnés à et exercés par un Conseil de Direction composé de sept personnes, chacune desquelles en tout temps devra avoir en son nom ou avoir droit à au moins dix actions du fonds capital de la corporation.

ARTICLE X.
Le troisième lundi de décembre 1890, et annuellement ensuite, une élection de directeurs par les actionnaires aura lieu à la maison de banque de la dite corporation; une pluralité des votes qui y seront donnés suffira pour élire; mais antérieurement un avis de dix jours au moins de la dite élection sera donné dans au moins deux journaux publiés dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE XI.
Les personnes suivantes sont par le présent choisies et composeront le premier conseil de directeurs, qui servira jusqu'à ce qu'il soit remplacé par le nouveau board, lequel sera élu le troisième lundi de décembre 1890: A. H. Sieward, Geo Lhote, Richard Frotscher, D. A. Lanaux, Charles Pozzi, L. Blumenthal, Numa Landry.

ARTICLE XII.
Le Board de Directeurs élira à leur première assemblée, un de leurs membres comme président de la corporation; pourvu que le dit président reçoive toujours pas moins d'une majorité des votes de tout le board—dont le devoir sera de présider toutes les assemblées du board; en cas d'absence ou d'impossibilité d'agir, les directeurs pourront choisir un des leurs comme président pro tem. qui aura et exercera pendant le temps pour lequel il sera nommé les pleins pouvoirs du président.

ARTICLE XIII.
Le nombre de directeurs nécessaires pour escompter les billets ou traites et achats des lettres de change sera déterminé par les règlements de la corporation; mais pour la transaction de toutes autres affaires du board une majorité des directeurs sera requise pour constituer un quorum et la décision d'une majorité du dit quorum sera valide et obligatoire.

ARTICLE XIV.
Le Board de Directeurs aura plein pouvoir de faire des règlements; il nommera un caissier et tous les officiers et employés de cette corporation et fixera leurs appointements; pourvu que les dites nominations soient faites annuellement et les personnes nommées pourront être déplacées quand le board le jugera nécessaire, celui-ci réglera les devoirs de ces officiers et employés et la sécurité que ceux-ci devront fournir respectivement; le dit board aura le pouvoir de changer les règlements quand l'intérêt et l'ordre des affaires de la compagnie l'exigeront, et de nommer des agents dans l'Etat et en dehors de l'Etat, conformément à des restrictions qui seront prescrites par le board.

ARTICLE XV.
Le Board de Directeurs après avoir payé toutes les dépenses de la corporation déclarera et paiera deux fois par an si les profits des affaires le justifient, tels dividendes du dit surplus de profits qu'il jugera opportun. Avis de la chose sera alors publié dans au moins deux journaux dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE XVI.
Le Board de Directeurs aura le pouvoir de remplir toute vacance qui pourra survenir dans le board.

ARTICLE XVII.
Les vacances dans le Conseil de Directeurs pourront être déclarées par suite de mort, de démission, ou pour manque du nombre d'actions requis, pour insolvabilité ou absence sans permission pendant soixante jours consécutifs.

ARTICLE XVIII.
Tout transfert d'action ou d'actions du fonds capital sera fait sur les livres de la corporation, et sera signé par l'actionnaire ou son avocat.

ARTICLE XIX.
Le Board de Directeurs pourra clore le livre de transfert autant de fois qu'il le jugera nécessaire, mais jamais pendant plus de dix jours à chaque fois.

ARTICLE XX.
Aucun certificat de stock ne sera émis à moins que tous les versements aient été payés en plein.

ARTICLE XXI.
Le défaut pour une cause quelconque d'élire les directeurs le jour que la dite élection doit avoir lieu, ne pourra pas dissoudre la corporation; mais les directeurs alors en fonction continueront à exercer celles-ci et l'avis usuel sera immédiatement donné fixant un autre jour pour la dite élection, lequel avis on continuera à donner de temps à autre jusqu'à ce que l'élection ait eu lieu.

ARTICLE XXII.
Chaque actionnaire aura droit, directement ou par procuration (à toute élection pour directeur ou sur toute assemblée des actionnaires) à un vote sur chaque action, pourvu qu'aucun actionnaire ne donne en son propre nom plus de cent votes, et pourvu aussi qu'après la première élection il aura possédé le stock au moins trois mois avant de voter.

ARTICLE XXIII.
Chaque élection de directeurs de cette corporation sera faite par scrutin et dirigée par trois inspecteurs, qui seront choisis par le board parmi les actionnaires et deux associés ne seront éligibles en même temps comme directeurs de cette corporation, et un directeur d'une autre banque quelconque ou son associé, ne pourra être directeur de cette compagnie.

ARTICLE XXIV.
Une majorité des directeurs élus aura capacité, provisoirement, d'accepter tout pouvoir ou privilège additionnel donné ultérieurement à la corporation soit par amendement en vertu de l'acte la créant, par un acte nouveau ou autrement, et pourra modifier ces articles de société ou de corporation; mais l'adoption et l'acceptation de ces pouvoirs ou privilèges d'amender seront définitivement décidées par un vote des actionnaires de la façon indiquée par la loi.

ARTICLE XXV.
Le Président et le caissier signeront tous les contrats, billets, certificats d'actions et comptes de cette corporation.

ARTICLE XXVI.
Les procès-verbaux de toutes les séances du Conseil de Direction certifiés par le Président seront conservés par le Caissier.

ARTICLE XXVII.
A l'expiration de la charte de cette corporation, ses affaires seront liquidées par trois commissaires élus à une assemblée générale des actionnaires qui aura lieu dans ce but au mois de novembre 1919, après trente jours d'avis dans deux, au moins, des journaux quotidiens de la ville de la Nouvelle-Orléans. Et s'il était jugé désirable à tout moment avant l'expiration de cette charte de dissoudre la banque et d'en liquider les affaires, les directeurs pourront convoquer les actionnaires en assemblée générale à dessein de se prononcer sur la question et de désigner trois commissaires pour effectuer la liquidation le cas échéant. Telle assemblée aurait lieu après trente jours d'avis publié dans au moins deux journaux quotidiens de la Nouvelle Orléans.

ARTICLE XXVIII.
Cette charte pourra être amendée, modifiée ou changée dans toutes ses dispositions et le fonds-capital de cette banque pourra être accru ou diminué à l'assemblée générale des actionnaires appelée dans le but de tels amendements, modification ou changement, ou augmentation ou réduction du fonds-capital après trente jours d'avis dans les feuilles quotidiennes de la Nouvelle-Orléans; et à l'expiration de ce délai et la publication de l'avis que la loi prescrit en pareil cas [illegible] augmentation ou [illegible] à cette assemblée par les actionnaires [illegible] de tout le fonds-capital [illegible]

ARTICLE XXIX.
Les actionnaires ne [illegible] des pertes ou dommages [illegible] corporation pour plus que la somme [illegible] capital en leurs noms.

ARTICLE XXX.
Tout actionnaire omettant ou négligeant de payer les échéances alors qu'il en reçoit la requête par le Conseil de Direction, perdra au profit de la compagnie tous les paiements par lui faits précédemment et cessera d'être actionnaire de la dite corporation.

Ainsi fait et passé en la ville de la Nouvelle-Orléans, en mon étude, le 30me jour de novembre 1889, en la présence de M. Auguste Simon Braud et Louis Ignace Doize, témoins connus, qui ont signé avec les comparants et moi notaire, après avoir pris connaissance de ce qui précède.

Par pro E. OFFNER. N. LANDRY, Nouvelle-Orléans.
Par pro L. V. FORNARIS. N. LANDRY, Nlle-Orléans.
Par pro A. N. TOURNE. N. LANDRY, Nlle Orléans.
Par pro A. LEHMAN & CO. N. LANDRY, Nlle Orléans.
Par pro E. R. McCAREB. N. LANDRY, Nlle Orléans.
Par pro T. LANAUX'S SONS. N. LANDRY, Nlle Orléans.
Par pro N. BLUMENTHAL. N. LANDRY, Nlle-Orléans.
Par pro J. HASSINGER. N. LANDRY, Nlle-Orléans.
Par pro E. BOUNY. A. H. SIEWERD, Nlle-Orléans.
Par pro MME A. ZIMMERMAN. RICHARD FROTSCHER, N. O.
Par pro GEO. BRANDT. JOSEPH BEANDNER. RICHARD FROTSCHER, N. O.
Par pro C. CHRETIEN. ARTHUR HART, Nlle-Orléans.
Par pro EMI. E LEGENDRE. ARTHUR HART, Nlle-Orléans.
et autres.
A. S. BRAUD,
L. I. DOISE témoins.
ANT. DORIOCOURT, Notaire.

Je, soussigné, Annotateur des Hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie solennellement, que l'acte d'incorporation ci-dessus de la Banque du Peuple de la Nouvelle Orléans a été ce jour dûment enregistré en mon bureau, dans le livre 395, à la page 349.
Nouvelle-Orléans, 28 décembre 1889.
[Sceau] GEO. GUINAULT, Annotateur.
Je certifie que ce qui précède est une copie vraie de l'original, enregistrée à mon bureau.
[Sceau] ANT. DORIOCOURT, Notaire.
Nouvelle Orléans, 28 décembre 1889.
30déc—5f en 30.

L'INDEPENDANCE BELGE,
Edition d'Outre-Mer,
Paraissant toutes les semaines et comprenant 10 PAGES DE TEXTE grand format.
La seule publication en langue française destinée spécialement à tous les pays d'Outre Mer et donnant le résumé hebdomadaire du mouvement politique, artistique, littéraire, scientifique, industriel et commercial du monde entier.
Tableau graphique des transactions commerciales sur toutes les places, cours, marchés, etc. —Correspondances spéciales de toutes les capitales, modes, variétés, etc.—Romans feuilletons inédits des premiers auteurs contemporains.
A chaque numéro est joint un supplément littéraire de douze colonnes qui réunit la collaboration des nouvellistes, chroniqueurs et romanciers les plus en vogue.
PRIX D'ABONNEMENT:
Six Mois, 16 FRANCS. — Douze Mois, 30 FRANCS.
EDITION QUOTIDIENNE
Le meilleur marché, le plus répandu et le mieux informé des grands journaux européens en langue française.
PRIX D'ABONNEMENT:
Trois Mois, FR. 15. — Six Mois, FR. 30. — Douze Mois FR. 60.
CONDITIONS
Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou autre à vue sur Bruxelles, Paris ou Londres. Les abonnements commencent le 1er ou le 16 de chaque mois.
Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande écrite à l'Administration:
17, rue des Sables, Bruxelles.
On demande de bons agents.
8 sept—1f pr. m le dim.

MME JACOB, 17 Baronne, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—dim

Dyspepsies, Anémies, Manque de Forces, Fièvres et suites de Fièvres
QUINA-LAROCHE
16,600 FR. DE RÉCOMPENSES. SIX GRANDES MÉDAILLES D'OR
PARIS, 22, rue Drouot. NEW-YORK, Fougera & Co.

PAPIER FAYARD ET BLAYN
Guérison certaine des RHUMES, IRRITATIONS de POITRINE, RHUMATISMES, DOULEURS, LUMBAGOS, BRULURES, fait disparaître CORS et DURILLONS. UN FRANC, dans toutes les Pharmacies. (exiger notre signature). Gros r. St-Merri, 38, PARIS.

VICHY
Administration: PARIS, 8 Boulevard Montmartre.
Grande-Grille—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.
Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.
Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète albuminurie.
Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE
Les sources de Vichy, ci-dessus, se trouvent chez MM. PAUL GELPI & BRO., BAULATOUR MARCEL MAJEAU.

DANS LES BONNES PHARMACIES
Sparadrap Révulsif DE THAPSIA
à la Marque de Hippocrate et Gallien
De la Maison DESNOIX
17, Rue Vieille-du-Temple, PARIS
Très efficace pour le traitement externe des Rhumatismes, Irritations de la Poitrine, Bronchites, Rhumes, Maux de Gorge, etc.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi, 28 février 1890.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARINGHOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$10,166,254 00	$1,199,489 00
Même temps la semaine dernière	10,061,231 00	1,173,889 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.
Compilé par Thos G. [illegible], Directeur.
Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales ... [illegible]
Autres items, comptant ... [illegible]
Change à vue sur N. Y. ... [illegible]
Change étranger ... 254,700 00
Dû par des banques et banquiers éloignés ... 802,100 00
Prêts et escomptes ... 17,8[illegible] 00
Autre actif comptant ... 3,222,600 00
Total ... $33,951,700 00
PASSIF:
Circulation ... 940,700 00
Dépôts ... 23,732,400 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés ... 2,893,800 00
Autre passif dû à des banques et banquiers ... 99,500 00
Autre passif comptant ... 47,400 00
Total ... $26,713,800 00

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders	57,700	
Prêts	77,500	
Dépôts		18,300
Dû aux banques et banquiers	108,400	

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.
Monnaie — souverains Victoria, $4 80 @ $4 90; 20-marcs, $4 65 @ 4 75; 20-francs, $3 80 @ 3 90; doublons espagnols, $15 40 @ 15 60; doublons mexicains, $15 40 @ 15 60; 25 pesetas, espagnols, $4 70 @ 4 80; 20 pesos, mexicains, $19 40 @ 19 60; et autres, 90 @ 95c; léger américain 97 à 99c. dollars mexicains, 74 @ 75; sols péruviens, 72 @ 72½; pesos chiliens, 72 @ 72½; argent anglais, par £, $4 80 @ 4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 @ 4 90; billets de la Banque de France, 19 @ 19½; reichsmarks, billets, 23 @ 24.

MARCHE MONETAIRE.
Nouvelle-Orléans—L'argent est en bonne demande et libre.
Papier exceptionnel ... 8
A1 ... —@8
Prêts sur garanties collatérales ... 5@7
Time do ... —@7
Papier hypothécaire ... —@8
New York—Taux de l'argent 7 pour cent.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 5, consols 97 9/16 à 97 15/16; argent en lingots 44; U. S. 4's 125½.
Paris—Rentes 88.42½.

CHANGE.
Reichsmarks—Commercial 94.
Le STERLING est irrégulier.
Commercial (60 jours) ... 479¼ @ 481¼
Traites de banques (60 jours) ... 484 @
Les FRANCS sont irréguliers
Francs de commerce (60 jours) ... 5,24⅜ @
Traites de banque (60 jours) ... 5,18¾
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est inactif.
Traites de commerce pair à 25c. de prime.
Traites de Banques $1 de prime.
Les banques tirent des chèques $1 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Appel de 11 a. m.
$540 Bons à prime ... 149¼
Entre les appels de 11 a. m. et de 2 p. m.
$50,000 Louisiana 4's ... 97
50,000 ... do ... 96⅞
10,000 ... do ... 96⅝
5,000 ... do ... 96⅝
5,000 ... do ... 96⅝
Appel de 2 p. m.
10 actions Union National Bank ... 148½
16 actions du Union National Bank ... 146¾
20 actions CC Slaughterhouse Co ... 55½
Après l'appel de 2 p. m.
50 actions N. O. Ins. Association ... 29¾
10 actions du Carrollton RR. Co ... 118

ACTIONS ET BONS.
Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
American N'l	100	108	107½
Bank of Commerce	10	11	11½
Canal & Banking Co	100	170	178
Citizens	100	30½	33
Germania National	100	185	....
Germania Savings	100	185	....
Hibernia National	100	200	225
Louisiana National	100	200	238
Metropolitan	100	154	156½
Mutual National	100	142	143½
N O National	100	625	....
People's	50	89	91¾
State National	100	150	....
Traders'		8	8½
Union National	100	146	147
Whitney National	100	282	....

Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins	100	54	....
Firemen's	50	60	62
Germania Ins Co	100	115	118
Hibernia Ins	100	....	....
Home Ins	100	99	....
Lafayette	50	71	....
Merchants Mutual	100	66	70
Mechanics' and Traders	100	134½	137½
N Orleans Ins As	30	30	....
N Orleans Ins Co	50	22	24
Sun Mutual Insurance	100	135	....
Southern Ins Co	100	100	101
Teutonia	100	131	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	117½	118
Crescent City	100	88½	89½
Canal and Claiborne	40	24	25
New Orleans City	100	117	....
Orleans		70½	71½
St-Charles Street	50	87½	88½
Actions diverses.			
Planters Oil Works Co	100	....	....
C C Slaughterhouse	50	55	56
Imp Bonded Warehouse	100	24	....
Jeff City Gas Light Co	100	93½	....
Consumers' Ice Co	100	115	....
Louisiana Ice Man Co	50	3¼	4½
La State Lottery Co	100	1100	....
La Oil Co	100	....	....
Metairie Cimetry Ass	100	95	100
N O Gas Light Co	100	101	102
N O Waterworks Co	100	87½	88
Planters Crescent Oil Co	100	....	....
Sugar Shed Co	50	32	....
Southwestern Brush Electric Light Co	100	....	....
Louisiana Electric L't Co	100	....	....
Jockey Club	100	....	....
Crescent City Brewing Co	100	....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4 s		96½	96¾
Louisiana 3's		....	....
Bons de ville.			
Premiums		149	149¾
Premiums drawn number		198	....
Privilege on Premiums		....	....
Consolidated 6's		110½	....
Crossman		110½	....
Consolidated Extended		110½	....
Crossman		110½	111
Extended 6's		110½	....
Railroad		....	....
Waterworks		....	....
Park		....	....
City 6 0/0 certificates		102	102½
City 6 0/0 Ctes for Consol Coup		102	....
City 5		102½	103
City 7's old		113½	116½
new		....	....
gold		136	....
Bons divers.			
U S 4 0/0			123½
Canal & Claib. St RR mort		....	....
C., St. L. & N. O. R. R. Co		....	....
Jackson RR 2d mort. coup		....	....
Jackson RR 2d mort. deb		....	....
Cotton Exchange Stock		330	330
Produce Exchange Stock		....	....
Stock Exchange Stock		....	....
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock		30	50
Sugar Exchange		160	....
Morgan's L & T 1st gold mort			131
Tex & Pacific RR 1st		96½	....
Tex. & Pacific RR 2nd		37	....
C. C. Brewing Co. 1ste		....	....
St-Charles Hotel Co mort		....	....
Crescent City 1st		....	....
new		105	106
N O City RR Co mort		125	....
St-Charles St RR mort		125	127
N O Waterworks Co mort		120	....
La Ice Mfg Co 1st mort		95	....
La Ice Mfg Co 2d mort		60	75
Levee S. Cotton Press mort		104	....
La Electric L. 1st mort		24	....
Cotton Exchange 1st mort		107½	109¾
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordis. 1884		70	....
State Warrants Ordis. 1885		46	55
do do do 1886		44	50
do do do 1887		65	....
do do do 1888		54	....
Police Ctfs		30	....
School Ctfs		20	35
City Scrip, old		91	....
new		63	....
Ctfs. on State Consols		25	....
[illegible]		[illegible]	[illegible]
Unpaid City Coupons		....	....
Half paid Coupons		....	....
State School Warrants		....	....
Unlisted Securities.			
Anna Howe Gold Mi'ng Co	10	.30	.65
Plata Reina	1	.35	.65
Bonhomme	1	.05	.07
Mountain View	1	.03	....
Georgiana	1	.03	....
Ryland	1	....	.07
Lafayette Brewing Co	100	90	....
Louisiana Brewing Co	100	202	220
Pelican Brewing Co	50	45	55
Southern Brewing Co	100	415	500
Weckerling Brewing Co	100	101	120

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Orleans's Issue. 6 New Issue.
Pour moins de $5000 et plus de $10000.

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Les cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS
SUR PLACE.
Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 4,700 balles, comprenant 650 à arriver.
Le marché est calme et stable.
Les cotons teignés sont cotés ½ à ⅝c plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	9 3/16	9¼
Ordinary	9 11/16	9¾
Good Ordinary	10⅛	10 1/16
Low Middling	10½	10 5/16
Middling	10 11/16	10⅝
Good Middling	10 15/16	10⅞
Middling Fair	11½	11 5/16
Fair	12⅛ nom	12 1/16 nom

FUTURS.
Stables.
Janvier — à —; février — à —; mars 10.77 à 10.79; avril 10.84 à 10.85; mai 10.92 à 10.93; juin 10.99 à 11.00; juillet 11.07 à 11.08; août 11.00 à —; septembre 10.28 à 10.38; octobre 9.96 à 9.96; novembre 9.85 à 9.87, décembre — à —.
Les ventes comprennent 17,500 balles.

MARCHES DIVERS.
Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 10⅝ à Mobile 10¾ à Savannah 10⅜ à Charleston — Wilmington 10⅝ à Norfolk 10¾ à Baltimore — à Boston 11¼ à Philadelphie 11¼ à Memphis 10⅝ à Augusta 10⅝.

MARCHE DE NEW-YORK.
SUR PLACE.
Ferme.
Cotes: Middling Gulf 11 5/16
FUTURS.
Calmes.
Janvier — à —, février — à —, mars 10.20 à 10.21; avril 10.25 à 10.26; mai 11.30 à —; juin 11.34 à 11.35; juillet 11.39 à 11.40; août 11.39 à 11.46; septembre 10.73 à 10.75; octobre 10.40 à 10.41; novembre 10.26 à 10.27, décembre 10.25 à 10.26.

MOUVEMENT DU COTON.
REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,786,263 balles; même temps l'année dernière, 1,516,941 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5 352,488 balles; même temps l'année dernière, 4,886,012 balles.
EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre 1,461,697 balles; même temps l'année dernière, 1,078,425 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 3,998 632 balles; même temps l'année dernière 3,488,632 balles.
STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 265 693 balles; même temps l'année dernière, 314,035 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 830,701 balles; même temps, l'année dernière, 804,619 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.
SUR PLACE.
Stable.
Cotes—6 1/16 pour le Middling Américain.
FUTURS.
Calmes.

MARCHE DU HAVRE.
SUR PLACE.
Calme et stable.
Cotes—74½fr. pour le Bon Ordinaire (sur place), 73fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 71fr. pour le Bas (sur place)
FUTURS.
Stables.

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange
Ventes 172 boucauts et 207 barils de sucre et 183 barils de mélasse
Recettes 114 boucauts de sucre, 337 barils de sucre, 290 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Actif.
Choice ... —@—
Strictly prime ... —@—
Prime ... 5@—
Fully fair ... 5@—
Good fair ... 4¾@—
Fair ... 4½@—
Good common ... 4⅝@—
Common ... 4⅜@4 11/16
Inferior ... 4@4¼

CENTRIFUGAL—Fort.
Plantation granulated ... —@—
Off granulated ... —@—
Choice white ... —@—
Off whites ... —@—
Gray off white ... —@—
Choice yellow ... —@—
Prime yellow ... 5⅞@—
Off yellow ... 5⅜@5⅝
Seconds ... 4⅝@5¼

MELASSE—Open kettle—Fort—Pas de bonnes qualités dans les premières mains. Fermenté, 18 à 20c. le gallon. Les bonnes qualités dans les secondes mains valent de 35 à 40c.
Fancy ... —@—
Choice ... —@—
Strict prime ... —@—
Good prime ... —@—
Prime ... —@—
Good fair ... —@—
Fair ... —@—
Good Common ... —@—
Common ... —@—
Inferior ... —@—

CENTRIFUGAL—Facile.
Fancy ... —@—
Choice ... —@29
Strictly prime ... 27@28
Good prime ... 25@25
Prime ... 20@22
Good fair ... 18@19
Fair ... 17@—
Good common ... 14@16
Common ... 14@16
Inferior ... —@—
SIROP ... —@30

RIZ.

Ventes—Sacs riz brut 2,987; barils riz écalé 107.
Recettes—Sacs riz brut 835; barils riz écalé ....
RIZ ECALE—Ferme et calme.
Head ... 4¾@5¼
Choice ... —@—
Prime ... —@—
Good ... 4⅝@4⅞
Fair ... 4@4¼
Ordinary ... 3½@3⅞
Common ... 2⅞@3¼
No 2 ... 2 3/16@3⅛
RIZ BRUT—Ferme.
Cotes du riz brut: $2 20 à 3 85.
RIZ POLI—$12 00 à 14 00.
SON—$9 00 à 10 00.

FARINES.

A LA BOURSE.
Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.
Patents $4 50 à 4 60; extra fancy $4 00 à 4 10; fancy $3 60 à 3 75; choix $3 25 à 3 50 le baril.
FARINE DE MAIS—$1 90 à 1 95.
HORS DE LA BOURSE.
FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $4 75 à 4 85 le baril; extra fancy $4 25 à 4 30, fancy $3 90 à 4 00, Minnesota flour bakers $4 25 à 4 50, Straights 5 00 à 5 25; patents $5 35 à 5 50.
FARINE DE MAIS—$— à $2 00.
CREAM MEAL—Choice $2 30 à 2 40
GRITS—Choice $2 25 à 2 40.
HOMINY—$2 50 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$3 50 à 3 75.
OAT MEAL—Coarse $5 65 le baril en détail.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.
MAIS—On cote 38 à 39 pour le blanc, 35 à — pour le mêlé et — à 39 pour le jaune.
Texas RR., 34 à 35; West RR. — à 33.
AVOINE—No 2 de l'Ouest — à 30½; Choice — à 31; Red Rust Proof — à —.
SON—85 à 87½.
FOIN—Prime $13 00 à 15 50; Choice $— à 17 50.
HORS DE LA BOURSE.
Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 4 à 5c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 10c de plus par 100 lbs.; le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonne.

PROVISIONS

A LA BOURSE.
Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—10 75 à —.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 4¼ à 4⅜; short rib sides 5⅛ à 5¼; long clear sides 5⅛ à 5¼; short clear sides 5¼ à —.
BACON—Epaules 4¾ à —; short rib sides 6¼ à —; long clear sides 6 à —; short clear sides 6 à —.
GRAISSE—En tierçons, refined, 5¼ à 5⅜; prime steam ....
JAMBON—10½ à 11¼.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ½c pour les autres articles provenant du porc.
HORS DE LA BOURSE
PRODUITS DIVERS—Jobbing—Pork, bbls—Prime mess $10 à 10 25; pig $10 à 10 25; extra prime and rump $9 25 à 9 50.
Sugar-cured Meats, la livre—Shoulders 6 à 6¼c; picnic hams 6 à 6½c; breakfast bacon 8¾ à 9½c; hams choice 10½ à 11¾c.
Bœuf, bbls—extra plate $9 00 à 9 25; plate $8 25 à 8 50; extra mess $6 75 à 7 00; mess [illegible]; demi-barils—extra mess $5 00 à 5 25; extra mess $4 00; New York Fulton Market $— à 6 00.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots
CAFE—Prime 20¾; good 20¼; fair 20½; ordinary 18¾; common 16½ la livre.
THE—Extra Formosa, sec à $1 00 la livre; choix de 55 à 60c; fair de moins 34 à 38; Imperial extra choice 90c à $1 00; good 50 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 38; gunpowders, fair to finest 30 à $1 20.
BEURRE — Western Creamery—Extra — à 29; extra firsts 25 à 27c; firsts 18 à 19c; Western Dairy Extra 14 à 15; firsts 12 à 12½; fine 10 à 11. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE—New York cream — à 12; Western Cheddar full cream à 10, twins full cream 11; flats, full cream, à 10½c; Young America's, full cream, 11½.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c; City Fine 95c; City Crushed 85c; Rock Salt ¾c la livre; pocket Salt 1½ à 5 selon la grosseur.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont pour les lots en gros. On demande de 25 à 50c de plus pour les petits lots et 1 à 4c de plus par livre.
FRUIT—Frais—Pommes—$— à 8 00 par pint box; [illegible] $4 00 à 5 00 par barils; oranges de la Floride $2 75 à $3 25 par boîte. Palerme et Messine Imperial 160s $2 50 à 3 00 par boîte, 200 à 300s $2 50 à $2 75; Limons Messine $3 00 à 3 50 par boîte; Palerme $3 00 à 3 25; Bananes $1 50 à 2 00 par régime; Plantains 75c à $1 par régime; Ananas $2 00 à $2 75 la douzaine; Raisins de Malaga nominaux.
FRUIT—Sec par livre—Pommes—4c à 6c, tranchées 4c, fancy évaporated 7 à 7½c. Dattes—Fard 5c, Persian 7½c, Fard 9c. figues sèches 12 à 15c; currants 6 à 7c; prunes 7c, citrons 20 à 22c; raisins secs de Londres—Californie $2 50 à — par boîtes, Malaga $3 16 la boîte; muscatelle $2 25 la boîte.
NOIX—Par livre—Pacanes—Louisiane 13½@25c, Texas 7½@10c; pistaches—Tennessee red 5@6½c, Virginia hand-picked 8½@9c, Amande Taragona 16@17c, noix du Brésil 11 à 12c, Filberts 12 à 13c; Noix de Naples 15, marrons italiens 12, Noix de coco $35 00 par 1000, 4c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Lot $12 00 à — par ton.
Farine de graine de coton—ville et campagne—jobbing en dépôt à $19 50 par ton, pour l'exportation $— à — f. o. b. par long ton.
Oil cake—$20 50 asked per long ton f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros et pour l'expédition)—Prime grade 35c bid le gallon; prime [illegible] 26 asked.
TOILE D'EMBALLAGE—Jute Bagging—En petits lots—Bagging, 1¾ livre 7¼ à 7⅜c la yarde, 2 livres 7¾ à 8; 2¼ livres 10¼ à 10¾c; bailing twine 9½ à 10c la livre.
COTTON BAGGING—Lane Mills—12½c par yard.
COTTON TIES—$1 25 le paquet.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Ces cotes représentent le prix de gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c de plus par baril et ¼ à ½c par livre en lots.)
POMMES DE TERRE—De la Louisiane $4 50 à —.
PATATES DOUCES — Ordinaires $1 25 à — yams $1 75 à —.
OIGNONS—De l'Ouest $4 50 à 5 00 le baril.
AIL—De la Louisiane 75 à $1 00 le string.
CHOUX—De la Louisiane $2 25 à — le cent.
CHOUCROUTE—De l'Ouest $— à 4 00 le baril.
HARICOTS — Choice Northern à 2¼; Western red kidney choice à —; New-York red kidneys 3¼ à —; western white kidney [illegible] à —.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c de plus que les prix suivants par douzaine de volailles, et ⅛ à 1½c de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $3 50 à 3 75 la douzaine; poulets $2 25 à 2 50; canards $3 00 à 3 50; oies $4 00 à 4 50; dindes $11 00 à 13 00.
Les grosses volailles de la Louisiane $2 50 à 3 00; poulets $2 00 à 2 50; canards $3 00 à 3 50; oies $4 50 à 5 00; dindes $10 00 à 11 00.
ŒUFS — Ceux de l'Ouest — à 10c. ceux de la Louisiane 10½ à —c.
SUIF—4½c la livre pour celui de la ville 4 à — pour celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow à 22c la livre.
LAINE — Burry 10 à 15c la livre; Louisiane clear 18 à —; clear lake 21 à —.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4½c; [illegible] 30 à 70 livres 2½c, kips, 15 à 25 livres, 4c; peaux de veau 25c pièce.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salt 5 à 3; dry flint 5; dry salted 4c la livre.
PELLETERIE—Otter $— à 5 50; castor 10 à 30c pièce; racoons 10 à 50c.
PEAUX—Chevreuil à 25c la livre; moutons 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 2 à 2½c la livre; grise 1 à 1½, noire 2¾ à 3¼c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à — pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Bright kinds lugs 3 à 5; Leaf 5½ à 11c.; Cutting and Burley sorts lugs 4½ à 12; Leaf 5 à 25.
TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 30c à $1 05; fine medium 35 à 60c; Bright quarters and common 11-inch 4's et 5's, 25 à 28c. Bright navy, 25 à 45c; fancy natural leaf 50 à 80c; fine-cut chewing 30 à 60c; granulated smoking 25 à 70.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à — de plus par baril. Pitch $1 50 à 1 75 goudron $4 50 le baril. Résine—D & F $1 20; G $1 20; H $1 10 I $1 60; K $1 95; M $2 50; N $2 75; W G $3 00; W W $3 50. Essence de térébenthine 40½. Jobbing 2 à — de plus le gallon.

CHARBON

PITTSBURG—Famille 45c le baril; $4 00 le boucaut. Anthracite $9 50 à 10 00 la ton; boucaut 35c; steamers $3 20 la tonne, en gros — à 25c le baril.
ALABAMA—Splint pour familles 45c; Cotons pour familles 45c.; Montevallo 65c. le baril pour familles, Helena pour familles 65c.; steam coal sur chars $3 50 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon ... 2 25 @ 2 40
BRANDIES—Du pays, le gal ... 1 50 @ 3 50
Pêche—vieux, le gallon ... 3 25 @ 3 50
Pomme ... 3 50 @ 3 50
COGNAC—Importé — 1882, le gallon ... —@ 4 50
1878 ... —@ 5 50
1875 ... —@ 5 75
1870 ... —@ 6 50
1864 ... —@ 7 00
1860 ... —@ 8 00
1848 ... —@ 13 00
Otard Dupuy & Co's Cognac 1878 ... —@ 5 50
1870 ... —@ 7 00
1864 ... —@ 9 00
1848 ... —@ 10 25
Maguet, Dubouche & Co, Cognac 1878 ... —@ 4 50
1870 ... —@ 5 50
1848 ... —@ [illegible]
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon ... 1 05 @ 1 10
Ouest ... 1 05 @ 1 10
Bourbon ... 1 45 @ [illegible]
Seigle ... 1 50 @ [illegible]
Ecosse, importé ... 4 00 @ [illegible]
Irlande, importé ... 4 00 @ [illegible]
Duffy's malt whisky, par gallon ... —@ [illegible]
par caisse ... —@ [illegible]
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon ... 1 15 @ 1 50
Hollande, par gallon ... 2 75 @ [illegible]
Sir Robt. Burnett's Old Tom ... 1 15 @ [illegible]
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse ... 8 50 @ [illegible]
Holland, par caisse ... 7 25 @ [illegible]
VINS ROUGES—Californie Claret, le gallon ... 25 @ 35
Zinfandel No 1, le gallon ... 50 @ 70
Clarets importés — Ordinaire, par barrique ... 55 00 @ 60 00
Clarets de famille, par barriq ... 65 00 @ 75 00
Clarets fins, la barrique ... 90 00 @ 175 00
Médoc, la caisse ... —@ [illegible]
St-Julien, la caisse ... —@ [illegible]
Margaux, la caisse ... —@ [illegible]
Pontet Canet, la caisse ... —@ 10 00
Larose, la caisse ... —@ 14 00
Léoville, la caisse ... —@ 14 00
Château Laffitte, la caisse ... —@ [illegible]
Ordinaire, la caisse ... 3 00 @ 3 50
Château Dillon, par barrique ... 125 00 @ ....
Blanquefort, par barrique ... 105 00 @ ....
Château Dillon, par caisse ... —@ 7 50
VINS BLANCS—Californie le gallon ... 50 @ 75
Importé de famille, la barrique ... 65 00 @ [illegible]
Importé fin, la barrique ... 90 00 @ 175 00
[illegible], la caisse ... —@ [illegible]
[illegible], la caisse ... [illegible]
Haut Sauternes, la caisse ... [illegible]
Latour Blanche, la caisse ... [illegible]
Château Yquem, la caisse ... [illegible]
Ordinaire, la caisse ... 3 [illegible] @ [illegible]
Muscat, la caisse ... 4 25 @ [illegible]
Madère, Cette, le gallon ... 1 00 @ 1 10
Madère, genuine fine, le gal ... 2 50 @ [illegible] 00
Madère, la caisse ... 12 00 @ 25 00
Sherry, Cette, le gallon ... 1 00 @ 1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon ... 1 50 @ [illegible]
Sherry, la caisse ... 20 00 @ [illegible]
Très vieux porto, la caisse ... 6 00 @ 25 00
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts, par douz ... —@ [illegible] 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay ... —@ [illegible] 75
Extra Dry ... —@ [illegible] 50
Delbeck & Co.'s extra dry, qts ... —@ [illegible] 00
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts ... —@ [illegible]
D. B. Pel & Co.'s qts ... —@ [illegible]
Perrier-Jouet—Cremant Royal quarts ... —@ [illegible] 50
Perrier-Jouet—Special, quarts ... —@ [illegible] 50
Moet & Chandon, white seal qts ... —@ [illegible]
Pints $2 de plus par caisse

QUINCAILLERIE.

AXES—Hunt's ... 7 25 @ 7 50
Double bit ... —@ 15 00
AXLE GREASE—Fraser's, gross ... 4 40 @ 5½
Boxes, gross ... 10 00 @ 10 50
BELLOWS—Blacksmith, 28 to 42 in ... 6 00 @ 22 00
BRASS—Sheet par livre ... —@ [illegible]
COTTON SCRAPERS ... 2 40 @ 3 00
CHAINS—Trace ... 25 @ [illegible]
Ox ... 5 @ [illegible]
COPPER—Roofing par livre ... —@ [illegible]
Braziers's sheets, 12 livres et au-dessus ... —@ 20
HOES—S. B. No 0 to 6 ... 2 50 @ 5 50
A. B. No 00 to 3 ... 2 25 @ 4 00
Lyndon's bright crown ... to 3 ... 4 00 @ [illegible]
ROTARY HOES—Mallon's ... —@ 50 00
Avery's ... 125 00 @ ....
Stubble diggers ... —@ 75 00
HOLLOW WARE—Skillets ... 3 @ 4
Anvils ... @ 11
IRON—Flat, 1½ to 4 inches by ⅜ to 1 ... 1⅝ @ 1¾
Round, 1 to 1½ inches ... 1⅝ @ 2½
Painted ... 4½ @ 5⅝
Bands—Light, 2 to 6x½ ... 2 65 @ 3 00
Heavy, 2½ to 6x½ inches ... 2 45 @ 3 00
Hoops—1 to 2 inch ... 2¾ @ 4
Sheet—No 10 to 14 G ... 3 50 @ [illegible]
Galvanized, No 26 G ... 6 00 @ [illegible]
LEAD—Pig, par livre ... 4½ @ ....
Sheet, par livre ... —@ 7½
STEEL NAILS—12@40d basis ... —@ 2 75
OAKUM—Navy ... —@ 7½
United States Navy ... —@ 9 00
Best ... —@ 10 00
PLOWS—Avery, cast, Nos ½ to 1 ... 2 75 @ 3 75
Avery, steel ... 4 50 @ 20 00
Avery, double shovels, wood beams, net ... —@ 3 25
Avery, double shovels, iron beams, net ... —@ 3 25
Magnolia sweeps, all sizes, net ... 2 00 @ 3 00
Double plows, Alisman's, No ½ to 2, each ... 25 00 @ 40 00
PLOW STEEL—5 to 12x½ to 2½ ... 4½ @ 4½
ROPE—Sisal, ½ in. and larger, basis ... 12½ @ ....
Manila ... 15½ @ ....
Cotton, 5-16 et ⅜ ... 14 @ 14½
SPADES—Ames' ... 10 50 @ 12 00
Rowlands' ... 6 00 @ 7 00
SHOVELS—Ames' ... 9 50 @ 11 00
Rowlands' ... 6 00 @ 7 00
SWEDE IRON—7 to 12x½ to 5/16 ... [illegible]
TIN—Roofing, 1x20x28 inches ... 13 50 @ 14 50
I. C. do ... 10 50 @ 11 50
1x14x20 ... 7 25 @ 8 00
I. C., 1x14x20 ... 5 75 @ 6 00
Block, par livre ... 24 @ 26
WIRE—Fence Wright's ... —@ [illegible]
WIRE—Barbed fence, galvanized ... 4½ @ 4½
Bar—Sheet par livre ... 7 @ 7½
SHOT—Drop ... 1 15 @ 1 20
Buck, 25 liv. bags ... 1 40 @ 1 45
POWDER—25 liv. kegs ... —@ 2 50

FEUILLETON.

No 13. Commencé le 16 février.

LES Trois Amoureux DE GERTRUDE.

—PAR—

Mme STANISLAS MEUNIER.

VIII

(Suite.)

La jalousie, la haine de ce fou le faisaient toucher juste. Malgré l'absurdité de son accusation, il frappait Flahaut en plein cœur. En même temps il tirait son propre honneur de cette crise:

"Qu'on ne me parle plus jamais, jamais de cette ingrate, entendez-vous?"

Flahaut le salua d'un "Au revoir" terrible, et courut chez Vallat, bien qu'il fût minuit.

Le sculpteur n'était pas chez lui. Le lendemain, au matin, Flahaut apprit, quelques instants avant Gertrude, le départ du jeune homme pour la campagne. Il lui écrivit, lui demanda une entrevue. Vallat lui envoya son adresse, et le père de Raymond, en entendant les franches explications du jeune homme, fut parfaitement convaincu de la pureté de ses relations avec Gertrude, et même de la nature très calme, presque froide, de son amitié pour elle.

Mais alors une autre inquiétude prit chez Flahaut la place de la douleur de ce qu'il... Gertrude. Il envoya une dépêche à Raymond et mit sur pied une police particulière.

Gertrude était entre la vie et la mort; fièvre ardente, maux de tête et délire. Tridon, installé à son chevet, avait appelé le célèbre Racot, son confrère de l'Institut.

Quand elle avait quelque lucidité, le bon vieillard lui demandait si elle ne désirait pas voir quelqu'un de sa famille.

—Si! si! répondit-elle, et le nom de Vallat fut sur le point de sortir de ses lèvres. Mais une confuse réflexion lui faisant craindre de se laisser voir à lui malade et peut être enlaidie, elle ajouta sèchement:

—Non, laissez-moi, je ne veux personne.

Le soir, Racot dit à Tridon:

—Elle peut mourir cette nuit.

Et Tridon, qui, jusque-là, avait hésité à désobéir à la jeune fille, prévint par une dépêche François Vallat, dont il avait retenu l'adresse. Vallat, à son tour, télégraphia à M. de Fugère.

Celui ci voulait pénétrer dans la chambre de Gertrude. Tridon l'en empêcha presque de force et, devant son air égaré et furieux, s'expliqua le secret dont la pauvre enfant entourait sa retraite.

Les deux hommes se regardèrent. La froideur méprisante de l'un tomba si d'aplomb sur l'autre, que ce fut comme une douche glacée sur la tête d'un délirant. M. de Fugère se retrouva momentanément; il se souvint de ce qu'il était. Il connaissait la valeur de Tridon: un égal, ce membre de l'Institut. Il ne fallait pas étaler ses misères devant lui, ni, après une vie d'honneur, sombrer dans l'infamie au moins avouée. Il endurait une torture épouvantable: désespoir d'être un malhonnête homme, désespoir de se savoir haï de Gertrude, désespoir de la voir à deux doigts de la mort; mais il y avait un remède à ces maux: l'homme n'a pas des infortunes sans limites, puisqu'il peut mourir. Eh bien! donc, il mourrait si Gertrude mourait; il mourrait aussi si, vivante, elle ne compatissait pas à ses maux.

Patience! alors, patience!...... La mort, oubliance ou la vie ardente,—la vie avec Gertrude, les rapports éventuels—l'une ou l'autre, à coup sûr, serait son lot.

Et de Fugère devint très calme.

—Excusez moi, dit-il à Tridon. La disparition de cette enfant nous avait plongés, ma femme et moi, dans une mortelle inquiétude. Sera-ce pour la perdre à jamais que je la retrouve aujourd'hui?

Mlle Ruffin, l'aînée, prit une voiture pour porter à la présidente une lettre dans laquelle son hypocrite mari la suppliait de venir, l'assurant que l'accès de folie qu'il avait eu était bien passé, et demandant pardon avec une humilité pleine de ferveur. Il eût tout donné pour remettre les choses comme elles étaient avant la fuite de Gertrude.

Ce fut pour sauver ce qui restait d'honneur à son mari, pour maintenir intacte la grande situation de sa famille que Mme de Fugère se rendit à cette prière. On savait dans son monde la disparition de Gertrude. Mais cette fugue pouvait être présentée comme une incartade d'écervelée, peut-être comme le début d'une maladie cérébrale qui, la présidente l'espérait bien, enlèverait la jeune fille. Elle s'installa dans une chambre, mise à sa disposition par les logeuses.

Les Flahaut, prévenus par leurs agents à la piste de M. de Fugère, arrivèrent peu après lui et furent reçus par Tridon. Ils obtinrent de passer la nuit dans son cabinet. Assis contre la cloison, ils saisissaient parfois une plainte qui leur faisait courir un frisson dans les veines, et brisait d'une horrible angoisse le cœur de Raymond.

Non loin de là, M. de Fugère, la tête dans ses mains crispées, poursuivait son rêve de mort. Cette fée brune aux grands yeux les avait rassemblés. Seul ne faisait point la veille lugubre celui qu'elle aimait d'un amour violent. Ainsi vont les choses pour les pauvres humains.

Gertrude revit le jour. Racot arriva:

—Elle vivra, dit-il.

Elle s'endormit. La fièvre diminua. A son réveil, elle ne retomba plus dans ses divagations. Elle était si faible qu'elle ne pouvait parler. Elle remerciait Tridon du regard.

A quelques jours de là, Raymond rencontra Vallat qui venait de prendre des nouvelles.

—Ah! mon cher Flahaut, quelle agréable rencontre,... Eh bien! Mlle Fauville va mieux décidément.

—J'ai passé la nuit à côté de sa chambre.

—Aussi avez-vous fort mauvaise mine, mon cher. Il faut que vous soyez très attaché à cette jeune personne.

—Plus que je ne saurais dire.

Vallat, étonné, considéra attentivement Raymond, qui, d'habitude si réservé, surtout dans l'expression de ses sentiments, devait être sous le coup d'une bien grande émotion pour laisser échapper un tel aveu. Il continuait:

—J'ai besoin de parler d'elle à quelqu'un de son intimité, en qui elle ait toute confiance.

Vallat se mit à rire.

—Alors ce n'est pas à moi qu'il faut vous adresser. Je la trouve même très cachottière de ne m'avoir pas parlé de l'amitié qui vous unit.

Les yeux de Raymond se creusèrent, des rides profondes labourèrent son front, une grimace douloureuse crispa sa bouche.

—Hélas! je compte si peu pour elle!

Vallat fit un soubresaut.

—Oh! pour cela, ce n'est pas possible! Un beau et bon garçon comme vous ne peut être indifférent à une fille aussi spirituelle que Mlle Gertrude. Les femmes sont bien sournoises, mon ami. C'est souvent de celui qui les occupe le plus qu'elles parlent le moins.

Raymond respirait: l'espoir rentre si facilement dans les plus logiques esprits. Ce Vallat avait, d'ailleurs, une si loyale figure, une confiance si communicative et ressemblait si peu à un amoureux....

Cependant, Raymond lui demanda:

—Pourquoi est-ce à vous qu'elle a écrit?

—Je n'en sais rien. Nous ne nous sommes parlé que trois fois en notre vie.

De nouveau, le visage de Raymond s'altéra.

—Il faut qu'il y ait entre vous de bien puissantes affinités pour qu'à vous seul elle ait donné le secret de sa retraite.

—Imagination de jeune fille!.... Qui sait si ce n'est pas par coquetterie qu'elle ne vous a pas appelé? Ou risque d'être laide, lorsqu'on est malade.

Il éclata de rire.

—Je vous admire, dit Raymond, d'être gai en ce moment.

—A quoi bon s'affliger, puisqu'elle va mieux? Je ne suis que l'ami de cette charmante personne. Je garde donc tout mon sang-froid. Elle est jeune, fortement constituée, malgré sa frêle apparence.... Elle sera bientôt sur pied, et vous rendra très heureux.

Les bons yeux de Vallat avaient une douce expression de raillerie qui voulait dire: "Ah! Raymond Flahaut, apprenti politique de grand avenir, ce n'est pas fort de perdre à ce point la tête pour une femme."

Raymond comprit parfaitement ce regard, et il y répondit:

—Dans mon désarroi, je vous ai livré mon secret. Je n'en suis pas honteux, et pour peu que cela fût utile, je le crierais à toute la terre. Vous m'avez fait un bien infini: je sens que Gertrude m'aimera un jour.

IX

Le pronostic de Vallat était juste.

Deux semaines après cette conversation, Gertrude pouvait se lever. Huit jours encore, et le médecin lui donnait la permission de sortir. Tridon se promettait un grand plaisir de la première promenade, qu'il ne fallait faire qu'après les heures les plus ensoleillées, car ce milieu de juin était brûlant.

—Si vous voulez, lui avait-il dit, nous irons au Bois de Boulogne.

—Non, pas là.

—Où il vous plaira: aux Buttes-Chaumont, au Parc-Montsouris.

Le bon vieillard avait l'intention d'apprendre à Gertrude, pendant cette sortie, quelles inquiétudes et quelles sollicitudes avaient veillé sur elle. Racot s'était opposé à ce qu'on fît plus tôt cette révélation: il fallait épargner toute secousse à cette petite tête si ébranlée.

Tridon avait prié le matin même M. et Mme de Fugère de regagner leur domicile, en leur disant:

—J'espère vous la conduire ce soir. Nous vous demanderons à dîner.

Quant aux Flahaut, ils venaient simplement chaque jour prendre des nouvelles. Il est vrai que Raymond passait la moitié de son temps au Jardin des Plantes, faisant vingt fois le trajet du bassin des phoques à la rue Linné, ramené sans cesse devant la maison qui contenait sa vie. A plusieurs reprises il s'était rencontré avec M. de Fugère. Les deux hommes avaient de féroces envies de se tuer. Il ne leur manquait pour mettre leur dessein à exécution que d'habiter une île déserte.

La masse de ses cheveux fatiguant Gertrude pendant sa maladie, on avait dû les lui couper, et ce fut pour elle un gros chagrin de se voir privée de ce magnifique ornement.

—Bah! lui dit Racot, en deux ans vous en aurez fabriqué d'aussi longs.

C'était maintenant qu'elle avait bien l'air d'une vraie bohémienne, si frisée qu'elle en paraissait crépue. Avec cela plus maigre que jamais, la figure mangée aux deux tiers par ses yeux dont la fièvre avait rendu le blanc plus bleuâtre et la pupille plus ardente.

Tridon lui avait apporté un joli chapeau de paille d'Italie, très léger, choisi et payé par Mme de Fugère. Et elle l'essayait avec inquiétude, se demandant comment Vallat la trouverait. Son miroir lui répondit: Jolie! Mais cela ne la rassurait qu'à moitié.

—Pourrai-je vous rembourser de tant de dépenses? dit-elle à Tridon.

—Soyez tranquille: je vous ai trouvé des travaux importants.

Il mentait, elle lui mentait. Elle avait consenti à sortir avec lui; mais en se disant que sa première visite serait pour Vallat qui n'était pas venu prendre de ses nouvelles depuis huit jours. Tridon confiant la laissa, pour se rendre au Muséum.

"Il n'est encore qu'une heure. Mon excellent ami ne reviendra qu'à quatre heures, pensa Gertrude; j'ai le temps d'aller et de revenir. Il ne se doutera de rien, si j'ai la chance de ne pas rencontrer les demoiselles Ruffin."

Elle ouvrit sa porte tout doucement, franchit le carré à pas de loup. Dans l'escalier, ses peines commencèrent. Il lui semblait qu'elle était au bord d'un précipice, et elle restait clouée à la première marche. Son front se mouillait d'une sueur froide. Du bruit qu'elle entendit la délivra de ce vertige, et elle descendit, les jambes toutes cassées. Une voiture heureusement passait. Elle y monta, éprouvant un inexprimable bien-être à s'asseoir, toute palpitante de son effort.

Boulevard des Batignolles, on lui apprit que le sculpteur demeurait maintenant rue Fortuny.

.... La grande porte est ouverte. Dans le jardin il y a un fourgon capitonné, et des gens qui déchargent des meubles. La jeune fille entre par cette porte, au lieu de sonner à la petite, et pénètre dans le vestibule. Un encombrement de caisses la détournant de l'atelier, elle prend l'escalier, faisant comme chez elle. Ah! elle ne sent pas la faiblesse de ses membres, mais seulement son cœur qui bat à coups forts et redoublés. Elle arrive dans la petite pièce, où six semaines auparavant elle a causé avec Vallat, assise sur une pile de coussins.

La petite pièce est devenue un boudoir chinois avec des tentures d'épais satin, brodées de guerriers fantastiques, d'oiseaux aux ailes mordorées, au ventre blanc, des fleurs éclatantes, jetées dans un merveilleux hasard. Gertrude remarque des sièges en bois de teck, un bahut incrusté de nacres chatoyantes, un aquarium de poissons monstrueux, une cage de passereaux minuscules brillants comme des pierreries, des plantes grasses où la pourpre fleurit. Nerveusement, la jeune fille passe dans la pièce voisine. C'est un salon regorgeant des trésors de l'industrie parisienne: fauteuils de peluche bas et profonds, consoles dorées, petit piano à queue, tables de marqueterie, épais tapis à fond blanc, statuettes de marbre, écrans de cristal. Au milieu de ces splendeurs, Gertrude s'arrête, indécise.

Est-ce bien chez François qu'elle se trouve? Ne se serait-elle pas trompée d'hôtel? Mais non, son coup d'œil est sûr: elle reconnaît les dimensions de ce salon dont elle crayonna les murs, la place des portes et des fenêtres. Elle avance, arrive dans une chambre à coucher. Là, rien de rangé encore: des meubles emballés, et, derrière le battant de la porte, monté sur une échelle, tendant une tapisserie, un ouvrier qu'elle n'a pas aperçu tout d'abord.

Elle remarque l'étoffe qu'il arrange: du satin fond crème à grandes fleurs. A qui donc cette chambre est-elle destinée? A une femme, certainement. Maîtresse ou épouse?... Gertrude sent la faiblesse la reprendre. Elle se roidit, se surmonte, et dit à l'ouvrier de son ton le plus naturel:

—Où donc est M. Vallat?

—En bas, mademoiselle.

Elle retraverse le salon, descend l'escalier, le corps dans un immense accablement, l'âme dans un découragement tel qu'elle hésite à aborder le sculpteur, et qu'elle se demande si elle ne va pas partir sans l'avoir vu. Mais elle entend des voix, des rires sortant de l'atelier, dont la porte n'est pas tout à fait fermée. Elle pousse la porte et entre.

—Mademoiselle Gertrude! exclame Vallat avec surprise. C'est bien gentil de votre part cette visite, mais ce n'est pas prudent: vous avez la mine bien défaite.

Et il lui avance un fauteuil dans lequel elle se laisse tomber.

Elle a des bourdonnements d'oreilles où se perdent les paroles de Vallat. Ses yeux dilatés dévisagent deux dames, la mère et la fille, sans doute, dont les sourires sont si dédaigneux qu'ils ressemblent à des grimaces: ces dames, peut-être, prennent cette nouvelle venue aux cheveux courts pour un modèle ou quelque apprentie artiste. C'est aussi l'avis d'un monsieur très mûr, qui vient de mettre un lorgnon sur son nez.

De l'opinion de ces gens, Gertrude se soucie peu. Ce qui la terrasse, met à l'envers sa pauvre tête encore endolorie, c'est la certitude que cette demoiselle en toilette flamboyante est amoureuse de Vallat, que c'est elle qui l'a appelé à la campagne pour une fontaine. Il n'y a eu ce moment dans l'atelier que des ébauches de nymphes et de fleuves.... Gertrude souffre indiciblement, et cependant elle répond machinalement aux questions de Vallat qui parviennent à son esprit comme dans un rêve, où les voix ne font pas de bruit....

—Comment vous a-t-on permis de sortir seule?

—Je n'ai prévenu personne.... J'avais besoin de prendre l'air.

—Je crains que vous n'ayez froid ici. Voulez-vous monter?

—Non, merci.

—Mais il faut que je vous présente, Mlle Gertrude Fauville, M. et Mmes Lesparre.

—Mesdames!

—Mademoiselle!

M. Lesparre s'est incliné profondément: les dames ont échangé un petit salut, sec de la part des Lesparre, agressif chez Gertrude. Puis un silence de quelques secondes. Vallat, pour le rompre, reprend:

—Voyez-vous les figures de ma fontaine?

—C'est pour ces dames, sans doute?

Vallat sourit.

—Précisément.

Gertrude, heureusement pour elle, est assise, bien appuyée. Elle éprouve une si étrange langueur qu'il lui semble qu'elle n'aura jamais la force de se lever. Toute sa volonté, d'ailleurs, tend à ne laisser paraître aucun trouble.

—N'ayant rencontré personne dans le vestibule, fit-elle, je suis montée là-haut: que de changements en peu de temps!

—Changements de toute sorte, dit-il, souriant encore. Puis se tournant vers les Lesparre: Mlle Gertrude et moi nous sommes d'anciennes connaissances, je peux donc l'instruire aujourd'hui d'un événement que je lui aurais annoncé demain par lettre.

—Mais certainement, mon cher François, dit Mme Lesparre.

Gertrude joignit les mains et les ramena sur son cœur pour le contenir.

—Je suis depuis huit jours l'heureux fiancé de Mlle Lesparre. J'espère que vous voudrez bien être l'amie de ma femme, comme vous êtes la mienne, chère Gertrude.

(A continuer.)

Dialogue d'actualité:
—Tu as eu l'"Influenza"?
—Comme tout le monde.
—Et comment l'as-tu traitée?
—Je l'ai prise en grippe.

457296